

## ● Des nouvelles de l'église

Lorsque vous circulez dans le centre Bourg, l'éclat des façades de l'église attire l'œil. Certains détails, jusqu'alors presque invisibles car ils se confondaient dans le monument, nous interpellent. A tel point que l'on arrive à se demander s'ils existaient auparavant.

Mais si vous avez la chance de rentrer dans l'église lors d'une cérémonie, le changement est également à l'intérieur de l'édifice. Hormis le badigeonnage blanc des parois intérieures, le chœur ainsi que les trois quarts de la nef sont équipés d'un système de chauffage électrique radiant. Ce système de chauffage est tout à fait adapté aux grands ensembles, difficiles à chauffer. Il procure une sensation de bien-être, en effet, il produit des rayonnements de chaleur. Nul besoin de le faire chauffer une heure à l'avance pour procurer du confort. Fini de grelotter lors des cérémonies religieuses.



## ● La commune s'illumine pour les fêtes de fin d'année

Quoi de plus beau qu'un village illuminé et décoré pour le plaisir des yeux des petits et des grands !

La Commune a installé un beau sapin sur la place de l'Europe et quelques décorations y sont accrochées. Quoi de plus symbolique, la féerie d'un bel arbre de Noël.

De plus, nous pouvons observer que des maisons sont également décorées dans notre village : quelques branches sur le balcon ou sous une fenêtre, un sapin, une guirlande, pour certains une crèche racontant la belle histoire d'un tout petit né dans une étable.



## ● Le préau de l'école élémentaire s'est transformé en salle de classe

Les travaux ont eu lieu durant l'été 2017 afin d'accueillir tous les enfants dans cette huitième classe dans de bonnes conditions.



### ● LES 2 BORNES ELECTRIQUES SONT ARRIVEES....

Lusigny s'implique dans la transition énergétique.

Nos visiteurs pourront désormais recharger leur véhicule électrique pendant qu'ils feront leurs courses chez nos commerçants.

Deux places de parking sont réservées devant chacune de ces bornes : sur la place de l'église et sur la place de l'Europe.

**Important :** veuillez à ne pas y stationner, elles sont exclusivement destinées au véhicules électriques en charge.

## ● Quelques chiffres sur le recensement de la population de Lusigny-sur-Barse

### COMBIEN SOMMES-NOUS ? QUI SOMMES-NOUS ?

Le recensement de la population permet de connaître la population de la commune de Lusigny-sur-Barse, dans sa diversité et évolution. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions exercées, etc.

#### Lusigny-sur-Barse : une croissance démographique dynamique !

+ 3,1 % par an de 2009 à 2014. Lusigny-sur-Barse compte 2010 habitants. En 15 ans, la commune a gagné 560 habitants. Cette croissance tient à l'excédent des naissances sur les décès et à l'arrivée de nouveaux habitants.

#### HISTORIQUE SUR LA POPULATION

	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014
Population	1 012	990	1 073	1 281	1 449	1 727	2 010
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	26,7	26,1	28,3	33,8	38,2	45,5	53,0

Les femmes représentent 52 % de la population contre 48 % d'hommes.

#### AGE DE LA POPULATION

21 % de la population a moins de 15 ans.  
36 % de la population a moins de 30 ans.  
23 % de la population a plus de 60 ans.  
9 % de la population a 75 ans ou plus.

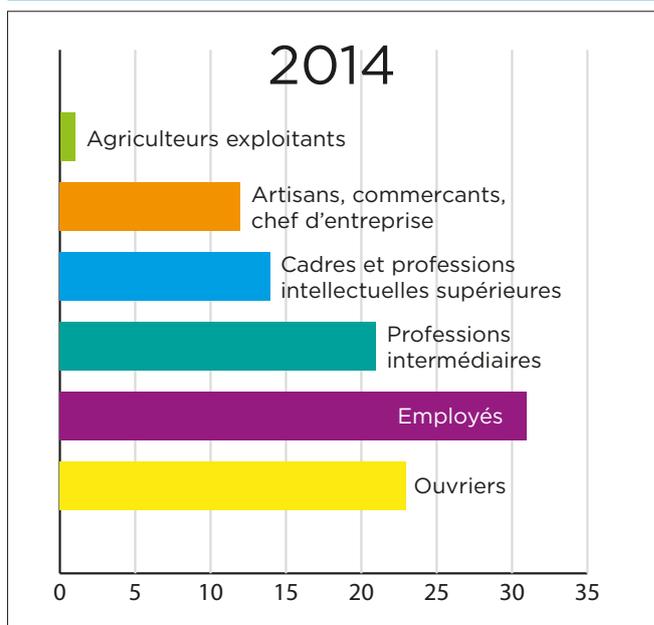
### LES COUPLES, LES FAMILLES, LES MÉNAGES

Le recensement livre une photo des familles, des couples et des ménages : personnes seules, couple avec ou sans enfant(s), familles monoparentales...

Mais aussi l'état matrimonial des personnes de 15 ans ou plus et la profession de la personne de référence du ménage.



### EMPLOIS PAR CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE EN 2014



Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations complémentaires

### PARMI LES PERSONNES QUI TRAVAILLENT :

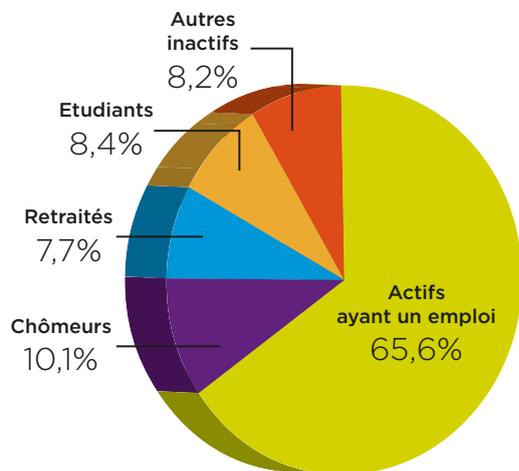
30,8 % sont des employés  
21,8 % sont des ouvriers  
20,8 % sont des professions intermédiaires  
14,7 % sont des cadres et professions intellectuelles supérieures  
24,6 % travaillent sur la commune de Lusigny-sur-Barse.

### MÉNAGES SELON LEUR COMPOSITION

	Nombre de ménages		Population des ménages
	2014	%	2014
<b>Ensemble</b>	738	100	1879
<b>Ménages d'une personne</b>	160	21,7	160
Hommes seuls	49	6,6	49
Femmes seules	112	15,1	112
<b>Autres ménages sans famille</b>	24	3,3	63
<b>Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :</b>	553	75	1656
Couple sans enfant	223	30,3	456
Couple avec enfant(s)	301	40,8	1131
Famille monoparentale	29	3,9	69

Sources : Insee, RP2014 exploitation principale, géographie au 01/01/2016

## POPULATION DE 15 À 64 ANS PAR TYPE D'ACTIVITÉ EN 2014



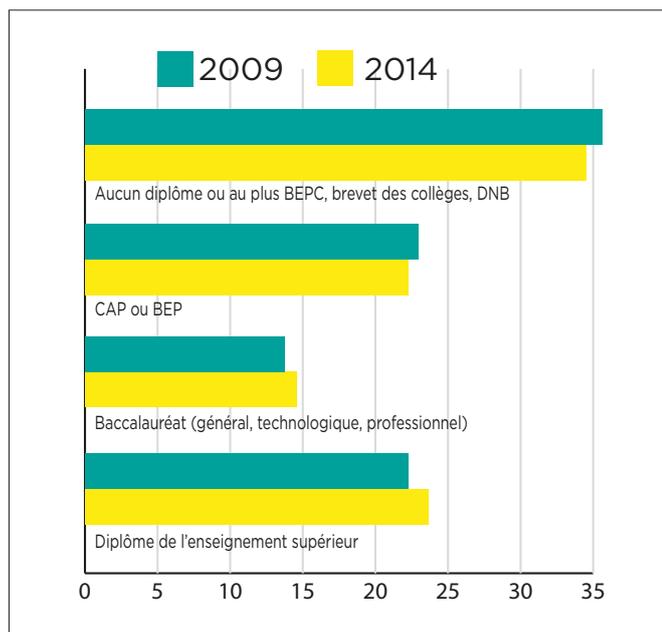
Sources : Insee, RP2014 exploitations principales (géographie au 01/01/2016)

## LA FORMATION ET L'ÉDUCATION

Le recensement renseigne sur la population scolarisée selon le sexe et l'âge, ce qui permet d'établir le taux de scolarisation. Il donne également le niveau de diplôme atteint de la population non scolarisée de 15 ans et plus.



## DIPLÔME LE PLUS ÉLEVÉ DE LA POPULATION NON SCOLARISÉE DE 15 ANS OU PLUS



Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations principales

## COMMENT SOMMES-NOUS LOGÉS ?

Le recensement de la population permet de compter les logements : résidences principales, résidences secondaires et logements occasionnels, logements vacants. Il apporte des informations sur les résidences principales selon leur statut d'occupation (propriétaire, locataire), leur confort (salle de bain, chauffage).



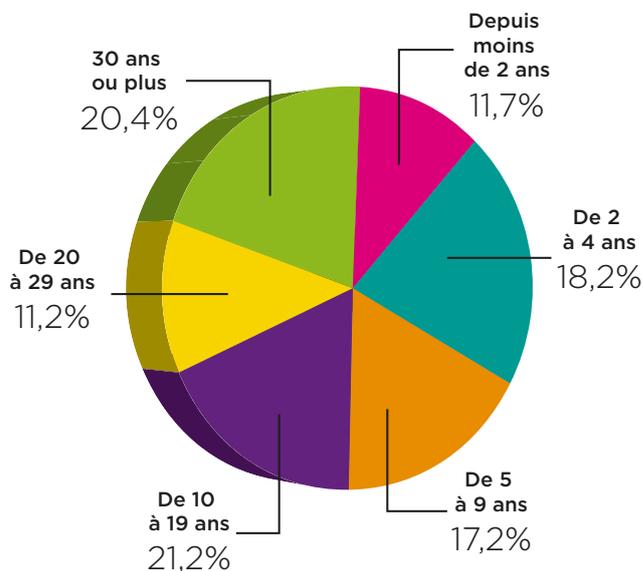
## RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE STATUT D'OCCUPATION :

76 % des ménages sont propriétaires de leur logement  
53 % des logements ont 5 pièces ou plus

	Nombre 2014	%	Nombre de pers.	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s)
<b>Ensemble</b>	745	100	1908	15,6
<b>Propriétaire</b>	567	76	1483	18,6
Locataire	160	21,5	388	5,4
Dont logement HLM loué vide	60	8,1	171	7,2
<b>Logé gratuitement</b>	18	2,5	37	11,6

Sources : Insee, RP2009 (géographie au 01/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitation principale.

17,4 % de résidences sont construites avant 1919  
13,2 % de résidences sont construites entre 2006 et 2011



Pour aller plus loin : <https://www.insee.fr>

# Troyes Champagne Métropole

La loi portant (NOTRe) sur la nouvelle organisation territoriale de la république a été adoptée définitivement par le parlement le 16 juillet 2015.

Elle fixait entre autre un seuil minimum d'habitants par communautés de communes de 15000 habitants et le transfert de compétences obligatoires aux nouvelles intercommunalités comme la gestion des déchets, la promotion touristique, la création d'offices de tourisme, l'aménagement et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, l'assainissement et la gestion de l'eau.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour répondre à la loi, les communautés de communes « Seine-Melda-Côteaux », 'Seine-Barse», « Bouilly-Mogne-Aumont», six communes des portes du pays « d'Othe » , et le Grand Troyes historique avec 19 communes, se sont rassemblées pour créer la nouvelle agglomération dénommée

## Troyes Champagne Métropole (TCM)

Ce sont 81 communes qui composent la nouvelle communauté d'agglomération dont Lusigny sur Barse. 136 élus siègent à l'assemblée communautaire dont notre Maire. Vous trouverez ci-contre la carte représentant TCM.

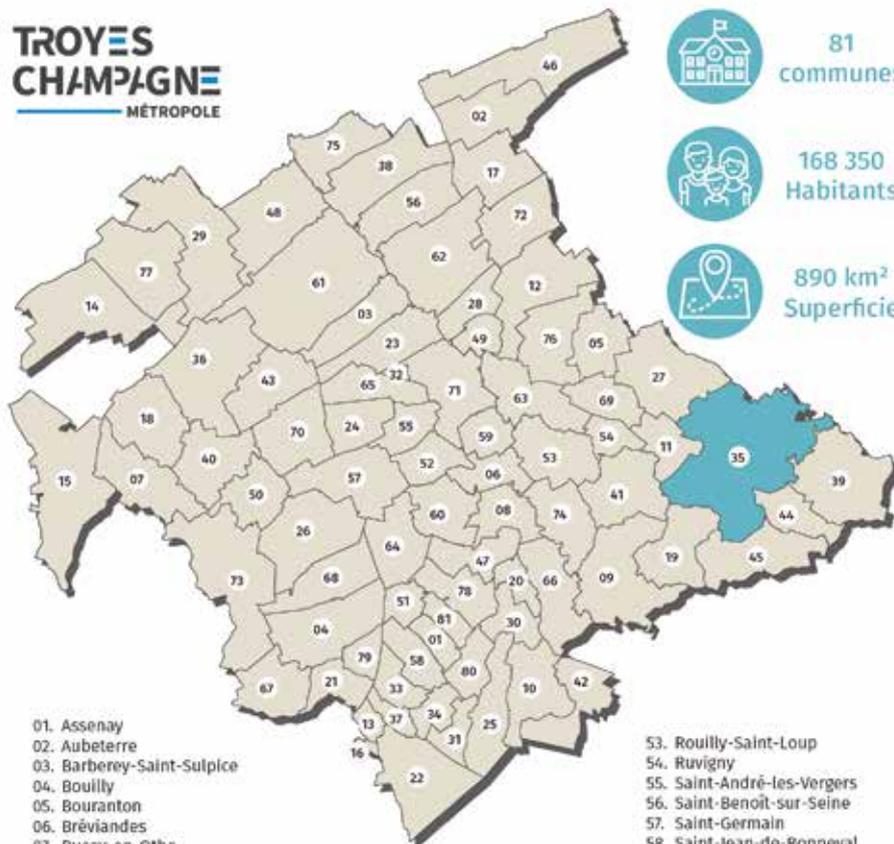
## Quelles sont les compétences de TCM :

### Les compétences obligatoires :

Fixées par la loi, elles doivent impérativement être exercées par la communauté d'agglomération sans dérogation possible.

- Développement économique, touristique, création de zones d'activités,
- Aménagement de l'espace, schéma de cohérence territoriale, PLU... Habitat, politique du logement....
- Politique de la ville, prévention de la délinquance, insertion développement local

TROYES  
CHAMPAGNE  
MÉTROPOLE



- 01. Assenay
- 02. Aubeterre
- 03. Barberey-Saint-Sulpice
- 04. Bouilly
- 05. Bouranton
- 06. Bréviandes
- 07. Bucey-en-Othe
- 08. Buchères
- 09. Clérey
- 10. Cormost
- 11. Courteranges
- 12. Creney-près-Troyes
- 13. Crésantignes
- 14. Dierrey-Saint-Pierre
- 15. Estissac
- 16. Fays-la-Chapelle
- 17. Feuges
- 18. Fontvannes
- 19. Fresnoy-le-Château
- 20. Isle-Aumont
- 21. Javernant
- 22. Jeugny
- 23. La Chapelle Saint-Luc
- 24. La Rivière-de-Corps
- 25. La Vendue-Mignot
- 26. Laines-aux-Bois
- 27. Laubressel
- 28. Lavau
- 29. Le Pavillon-Sainte-Julie
- 30. Les Bordes-Aumont

- 31. Les Maupas
- 32. Les Noës-près-Troyes
- 33. Lirey
- 34. Longeville-sur-Mogne
- 35. Lusigny-sur-Barse
- 36. Macey
- 37. Machy
- 38. Mergey
- 39. Mesnil-Saint-Père
- 40. Messon
- 41. Montaulin
- 42. Montceaux-les-Vaudes
- 43. Montgueux
- 44. Montléramey
- 45. Montreuil-sur-Barse
- 46. Montsuzain
- 47. Moussesey
- 48. Payns
- 49. Pont-Sainte-Marie
- 50. Prugny
- 51. Roncenay
- 52. Rosières-près-Troyes

- 53. Rouilly-Saint-Loup
- 54. Ruvigny
- 55. Saint-André-les-Vergers
- 56. Saint-Benoît-sur-Seine
- 57. Saint-Germain
- 58. Saint-Jean-de-Bonneval
- 59. Saint-Julien-les-Villas
- 60. Saint-Léger-près-Troyes
- 61. Saint-Lyé
- 62. Sainte-Maure
- 63. Saint Parres aux Tertres
- 64. Saint-Pouange
- 65. Sainte-Savine
- 66. Saint-Thibault
- 67. Sommeval
- 68. Soulligny
- 69. Thennelières
- 70. Torvilliers
- 71. Troyes
- 72. Vailly
- 73. Vauchassis
- 74. Verrières
- 75. Villacerf
- 76. Villechétif
- 77. Villeloup
- 78. Villemereuil
- 79. Villery
- 80. Villy-le-Bois
- 81. Villy-le-Maréchal

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations à partir de 2018
- Entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets
- Assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020
- Gestion de l'eau à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020

### Les compétences optionnelles :

- Sont conservées par l'agglomération ou restituées aux communes.
- Voirie d'intérêt communautaire
- Equipement culturel ou sportif d'intérêt communautaire
- Environnement cadre de vie, Lutte contre la pollution de l'air
- Création et gestion des maisons de services publics

- Construction d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- Le scolaire et le périscolaire restent à la charge des communes

## Les compétences supplémentaires/facultatives :

Sont conservées par l'agglomération ou restituées aux communes.

- Mutualisation des services et des moyens par convention
- Prestations de services
- Fonds de concours pour cofinancer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement
- Attribution de compensation car les communes ne perçoivent plus la taxe professionnelle. Elles sont compensées à l'euro prêt !

Vous souhaitez plus d'informations : <http://troyes-champagne-metropole.fr/>

## Quelques exemples d'actions communales soutenues par Troyes Champagne Métropole en 2017

- En matière d'investissement le **projet d'une structure d'accueil périscolaire et de Centre de Loisirs** attenant au Groupe scolaire (rue Maréchal Foch) devra bénéficier du fond de concours venant de TROYES CHAMPAGNE METROPOLE de l'ordre de 400 000 € et éventuellement d'un concours financier du contrat de ruralité signé entre TCM et l'Etat.
- **L'ouverture prochaine d'un point emploi service à la mairie de Lusigny sur Barse** : TCM propose dès le mois de novembre 2017 un point emploi service sur 7 secteurs dont un à Lusigny pour accompagner nos demandeurs d'emplois dans leur recherche. Une action non négligeable pour nos demandeurs en milieu rural qui ne disposent pas toujours de moyens ou de véhicules pour se rendre à Troyes.
- **La gestion du COSEC intercommunal qui va s'agrandir en 2018** avec la réalisation d'un bureau et un local pour stocker le matériel d'entretien des espaces verts

est désormais géré par TCM. Il est aussi souhaité à terme que les stades et les vestiaires soient repris par TCM pour développer les équipements sportifs à destination des Lusigniens mais aussi des habitants du secteur.

- **La gestion de l'aire d'accueil de Thennelières** pour accueillir les gens du voyage lors des grands rassemblements permet aujourd'hui à la commune de Lusigny de proposer un terrain d'accueil et d'interdire le stationnement des caravanes au printemps et en été. Lors des stationnements illicites, c'est Troyes Champagne Métropole qui intervient désormais et qui met en œuvre tous les moyens pour faire évacuer les gens du voyage qui stationnent sans autorisation sur nos territoires.

Les moyens d'intervention et le savoir-faire des services de TCM dans ce domaine sont des soutiens appréciés par les élus de la commune qui se sentaient bien seuls devant cette problématique récurrente.

Dans cet article, vous pouvez constater que la loi nous a obligé à nous regrouper. Cette fusion avec le grand Troyes désormais appelé Troyes Champagne Métropole, notre bassin de vie, permet aujourd'hui de développer des actions structurantes pour la commune. Mais bien entendu, les partenariats forts que nous continuerons à conduire avec la Région, le Département, le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient, les Communautés de communes

proches seront aussi essentiels et contribueront au développement harmonieux de notre commune et à l'attractivité d'un territoire remarquable qui nous est cher.

## LA TAXE DE SEJOUR

La taxe de séjour concerne tous les hébergements loués pour de courtes durées et doit être réglée par le touriste qui loge dans un hébergement (tels que les hôtels de tourisme, les résidences de tourisme, les meublés de tourisme, les chambres d'hôtes, mais aussi les villages vacances, les terrains de camping et caravanage ainsi que tout autre terrain d'hébergement de plein air). Cette taxe est due par personne et par nuitée. Elle est directement réglée au logeur qui doit obligatoirement la déclarer.

Troyes Champagne Métropole vous informe du site de télé-déclaration pour le logeur :

[3douest.com/troyes.php](http://3douest.com/troyes.php)

et se tient à la disposition de tous les hébergeurs concernés pour toute demande de renseignements.

Email : [taxedesejour@troyes-cm.fr](mailto:taxedesejour@troyes-cm.fr)  
Tél : 03.25.45.27.59

C'est une ressource qui sert à financer des opérations de promotion touristique du territoire.



Projet de la structure d'accueil périscolaire et de Centre de Loisirs

## Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient acteur incontournable du territoire



Lusigny situé sur le Parc est un territoire qui attire de nombreux visiteurs tout au long de l'année. La fréquentation pour l'été 2017 est équivalente à celle de l'année dernière. Les touristes viennent principalement de France (80%). Les étrangers sont principalement des Belges, Hollandais ou Allemands, Anglais. Ils apprécient le territoire qui est un véritable espace naturel d'exception où ils profitent du calme et des nombreuses richesses qu'on y trouve. On notera que les visiteurs sont à la recherche d'informations sur les randonnées pour découvrir le territoire (forêt, lacs, plaines...), sur la nature (sortie nature, espace faune de la Forêt d'Orient, oiseaux...) et sur les activités de loisirs (vélo, activités nautiques, écomusée...). Le Parc, véritable îlot de nature est aujourd'hui une destination touristique qui a tout pour se développer dans les années à venir.



### Le Parc dans les médias

Le Parc est un territoire qui attire les médias grâce aux richesses du territoire et à la diversité des actions qu'il mène.

Cette année, le Parc a été traversé par le Tour de France en juillet, ce qui lui a permis une mise en valeur au niveau national et international grâce à de très belles images et des vues aériennes des lacs.



Le Parc a aussi été au cœur d'un reportage de 52 minutes sur Ushuaïa TV qui a présenté des actions du Parc (gestion de la Réserve Naturelle Régionale de Courteranges, le suivi des Cigognes noires, le tourisme, l'agriculture...). Et le territoire a été mis en valeur au travers d'autres médias tout au long de l'année.

### Le Parc au service des habitants

Le Parc mène de nombreuses actions autour de différents thèmes tels que l'environnement, le développement local, le tourisme... Cette année, le Parc a mis en place des projets à destination des habitants du territoire. Par exemple, la commune de Lusigny sur Barse va installer une signalétique uniformisée avec 10 autres communes du Parc. Ainsi, la qualité paysagère sera améliorée sur une partie du territoire. Ce projet est amené à être mené sur d'autres communes.

Le Parc vient de terminer l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) lancée en 2014. Véritable réussite, ce projet a permis à 135 propriétaires de bénéficier d'aides pour la rénovation de leur logement. Ainsi, plus

de 2,6 millions de travaux ont été réalisés par des entreprises locales. L'OPAH a permis d'apporter plus de 1,2 millions d'euros d'aides provenant de la Région, de l'Agence Nationale de l'Habitat et du Parc. Ainsi, pour 1 € de subvention versée, 2 € de travaux ont été réalisés !

D'autres actions ont été également mises en place tout au long de l'année, par exemple, grâce au programme national pour l'alimentation, plus de 70 élèves ont pu déguster un repas 100 % local, des subventions ont été trouvées pour soutenir des porteurs de projets ou des communes...

Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient agit pour le développement du territoire afin d'en faire un lieu d'exception où une autre vie s'invente ici.



Les lentilles champenoises



## Interview



Monique DEFERT

**Le P'tit Lusignien** - Vous êtes bénévole et responsable de la Bibliothèque Municipale de Lusigny depuis sa création. Racontez nous. Pourquoi ?

**Monique** - Je me suis impliquée avec des bénévoles à la création d'un coin de lecture dans les années 1980 (sous le préau de l'école primaire). Petit à petit, le local était devenu trop exigü et grâce à la remise en état par la Municipalité du «bûcher de l'école des garçons» (2, rue G. Clémenceau), l'implication du Département pour l'équipement, l'installation du matériel et la formation des intervenants à l'utilisation du logiciel de gestion, le dévouement des bénévoles, la Bibliothèque Municipale a ouvert ses portes début juin 2002. Elle a été inaugurée le 23 novembre 2002. J'ai toujours aimé lire, la lecture c'est mon passe temps favori. J'ai acquis le goût de la lecture dès mon enfance : c'était un bon moyen de m'évader des tâches agricoles et ménagères ! Je lis beaucoup, tous les jours, de tout, c'est pourquoi, je suis engagée au sein de la Bibliothèque Municipale, cela me permet de conseiller les lecteurs indécis ou en recherche...

**Le P'tit Lusignien** - Comment fonctionne la Bibliothèque Municipale et particulièrement La Bulle ?

**Monique** - La bibliothèque Municipale de Lusigny est un service public chargé de contribuer aux loisirs, à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle de la population. Les locaux appartiennent à la Commune. J'ai suivi une formation à la BDP de l'Aube (Bibliothèque Départementale de Prêt) sur la visibilité de la Bibliothèque Municipale. J'avais relevé quelques éléments qui me semblaient importants, comme la création d'une nouvelle enseigne et d'un site internet.

Ce fut un réel travail de réflexion. Nous la remercions. Nous travaillons avec la Bibliothèque Départementale de Prêt de l'Aube : 5000 ouvrages sont disponibles en ligne.

### Liste des bénévoles

Responsable : Monique DEFERT  
Annick BAUDESSON  
Liliane BONALDI  
Jocelyne FABRE  
Jocelyne GAUTHIER  
Dominique JUNGO  
Marie-Claude MANNEQUIN  
Hélène THOMAS  
Anne VILLAUME

**Le P'tit Lusignien** - Pourquoi La bibliothèque de Lusigny se nomme «La Bulle» ?

**Monique** - Tout est parti d'une envie de «rajeunir», de donner une nouvelle image auprès de nos lecteurs et futurs lecteurs. Nous avons choisi un nom court, dynamique et rappelant que lorsque l'on se la «coule douce» en lisant un bon «bouquin», on se coince «la bulle» ! Et puis nous sommes situés au centre stratégique pour lire dans les meilleures conditions : entre lac d'Orient, la Barse et la Forêt d'Orient. D'où notre devise : Lire entre eaux et forêt.

**Le P'tit Lusignien** - Vous tenez régulièrement des permanences, quelles compétences faut-il avoir pour être bénévole à la bibliothèque ?

**Monique** - Tout d'abord, il faut aimer les livres et savoir accueillir. Je retiens la disponibilité et la bonne volonté des personnes puis je propose la formation de base à la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP) pour comprendre le fonctionnement d'une bibliothèque municipale et bien sûr apprendre à utiliser le logiciel de prêts sur l'ordinateur... Je sollicite régulièrement des personnes pour intégrer notre équipe, afin de diminuer la charge de travail de chacune.

**Le P'tit Lusignien** - Vous donnez aux lecteurs adhérents, la possibilité de choisir des livres, d'en emprunter et aussi de télécharger des livres sur internet sur le site de la BDP et pour finir, vous avez des animations pour les petits : soit des histoires racontées «Les racontards» ou des histoires sur demande «les bébébulles». C'est un beau programme.



### Les bénévoles de La Bulle, Bibliothèque Municipale, vous accueillent au :

2, rue Georges Clémenceau à Lusigny sur Barse (à côté de la Mairie près de l'accueil périscolaire) :

• **En période scolaire**  
Lundi : 16 h 30 - 18 h 30  
Mercredi : 15 h 30 - 18 h 00  
Vendredi : 17 h 00 - 19 h 00

• **Durant les vacances d'été (juillet et août)**

Lundi : 18 h 00 - 19 h 00

• **Jours fériés et petites vacances :** fermée

**Mail :** [bibli.lusigny@wanadoo.fr](mailto:bibli.lusigny@wanadoo.fr)

**Site internet :**

<http://labullebm.wixsite.com/bmlus>

**Monique** - Oui, effectivement, il y a du choix. Nous sommes là pour aider et renseigner.

La bibliothèque innove. En 2016, Anne a proposé ses compétences de conteuse au service des jeunes lecteurs et a partagé son talent de bricolage. Aujourd'hui, des livres usagés sont devenus des kamishibai (une sorte de théâtres de papier).



**Le P'tit Lusignien** - Quels sont les montants des droits d'inscription ?

**Monique** - Pour les Lusigniens de moins de 16 ans, c'est gratuit. Pour les personnes de plus de 16 ans, le tarif est de 4 € et pour les autres communes, il est de 6 €.

**Le P'tit Lusignien** - Quels sont les projets actuellement ?

**Monique** - Nous sommes limités par la place et essayons de créer un espace pour toutes les catégories de lectures et de lecteurs, afin de rendre le plus accueillant possible l'espace, comme celui pour les petits.

**Le P'tit Lusignien** - Que souhaitez vous dire aux lecteurs et prochains adhérents ?

**Monique** - N'hésitez pas à consulter notre nouveau site internet, soit sur le site de la commune [www.lusigny-sur-barse.fr](http://www.lusigny-sur-barse.fr) dans l'onglet Bibliothèque, ou directement :

<http://labullebm.wixsite.com/bmlus>

Venez nous rencontrer ; les bénévoles sont là pour vous accueillir et vous renseigner.

La lecture apporte la détente, l'évasion, la découverte, la rêverie. Proche de chez vous, venez découvrir la Bulle, notre bibliothèque municipale, c'est une porte ouverte à la culture. Je vous encourage à pousser cette porte ! A bientôt.

**Le P'tit Lusignien** - Merci Monique d'avoir pris le temps de répondre à cet interview.

## ● Triathlon des Lacs 2017

Les 3 et 4 juin le triathlon des Lacs a, comme à son habitude, attiré la foule sur la plage de Lusigny. Les 400 bénévoles ont œuvré pendant ces deux jours pour assurer la réussite de cette manifestation et apporter leur soutien aux 1 200 athlètes (enfants et adultes). Les spectateurs n'ont pas manqué d'encourager ces sportifs, tout au long de leur parcours, dans les différentes épreuves, natation, vélo et course à pied. Le dimanche les épreuves pour les adultes (hommes et femmes) ont été bouclées en 3 h 47 pour le premier arrivé et pour le dernier en 7 h 04 !



## ● Forum des Associations

**Le 9 septembre vous avez été nombreux à rendre visite aux différentes associations présentes à La Grange, afin de vous aider à faire un choix pour une activité sportive, culturelle ou de loisirs.**



Toutes les tranches d'âge sont concernées, de l'enfant au senior, et chaque association a su écouter, conseiller et orienter chacun en fonction de ses attentes. Vous trouverez la liste des associations, sur le site internet de la mairie [www.lusigny-sur-barse.fr](http://www.lusigny-sur-barse.fr) - onglet «Sports Loisirs Culture» n'hésitez pas à le consulter.



## ● Régates du CNHS sur le Lac d'Orient

La dernière régates de la saison 2017 du Club Nautique de la Haute Seine a été très sportive pour les jeunes de moins de 25 ans du National 505 Espoirs. 16 équipages (barreur et équipier) représentant les clubs Auboisiens, Parisiens, Normand, Breton et la Belgique, s'affrontaient sur le Lac d'Orient avec des conditions de courses idéales (soleil et vent). Leurs coachs, propriétaires des bateaux 505, ont retenu leur souffle maintes fois de peur de voir leur jeune poulain dessaler.

La prochaine régates aura lieu, peu de temps après la réouverture de la base nautique, pendant le week-end de Pâques, du 31 mars au 2 avril 2018 avec les bateaux FINN et Europe. Généralement, cet événement attire plus d'une centaine de bateaux sur le lac. Le spectacle peut être vu de Mesnil-Saint-Père ou de Géraudot, suivant l'orientation du vent qui détermine les zones de courses.

## ● Commémoration du 28 Août 1944

La cérémonie commémorant la Libération du 28 août 1944 s'est déroulée le dimanche 27 août 2017. Un hommage a été rendu aux victimes par un dépôt de gerbes, à la plaque commémorative de la gendarmerie, puis sur les différentes stèles et monuments aux morts de Lusigny-sur-Barse, Montreuil-sur-Barse et Fresnoy-le-Château. Une messe a été célébrée à L'Église Saint Martin de Lusigny.



## Foire Agricole et Commerciale

La 64<sup>ème</sup> Foire Agricole et Commerciale de Lusigny (qui a lieu toujours le premier dimanche d'octobre) a attiré de nombreux visiteurs qui ont pu évoluer dans les rues et s'attarder auprès des exposants : agricul-

teurs, artisans, commerçants, collectionneurs... Pour se restaurer, un repas chaud était servi à La Grange et il ne manquait pas de stands pour déguster des spécialités diverses. Divers animaux ont pu être admirés et certains caressés par les enfants : chevaux, vaches, ânes, poules, lapins, oiseaux... Le spectacle équestre était spectaculaire et a été apprécié des grands et petits. Les sapeurs-pompiers ont fait une démonstration pour montrer comment réaliser un massage cardiaque. Les vieux tracteurs ronflaient en fumant pour attirer l'attention. Les majorettes et la fanfare de Champagne



Parade ont animé toutes les rues tout au long de cette journée. L'animation était très colorée.

**Un grand bravo à toute l'équipe du Comité de Foire qui a assuré la réalisation et le succès de cette manifestation.**

## Au revoir à notre Reine, doyenne de Lusigny



Le 6 octobre notre doyenne des Aînées, Reine NOIROT, est partie pour toujours dans sa 100<sup>ème</sup> année. Née le 15 mai 1918 à Ruvigny (Aube), elle a travaillé durement avec son mari dans l'agriculture et l'élevage. Elle habitait rue du Lion et a été une des premières à s'installer dans les maisons prévues pour les seniors à Lusigny, puis a intégré, dès son ouverture, la maison de retraite La Salamandre. Son fils Daniel, son petit-fils, leurs épouses et son arrière-petite-fille lui ont témoigné régulièrement et délicatement leur affection et ont su l'entourer, elle en parlait avec tendresse.

Ses amis qui lui rendaient visite gardent le souvenir d'une amie coquette, soignée et accueillante avec un tempérament vif et spontané. Le P'tit Lusignien présente ses sincères condoléances à la famille et aux proches de Madame Reine NOIROT.



## Fleurissement

Cet été 2017, notre fleurissement a un peu changé, notamment sur la place de l'Europe. Les nouvelles plantes ont peut-être eu du mal à démarrer en juillet, mais par la suite notre place était bien colorée ce qui a ravi bon nombre d'entre vous. Un vieux bateau de type Optimist (offert par le CNHS) a permis d'y planter des fleurs pour égayer le bas de la rue du Four et inviter à se rendre au Lac d'Orient.



## ● Images insolites dans Lusigny



*Drôle d'oiseau  
dans le jardin de Gaston*



*Cool... sur la place de l'Europe, un peu de  
repos avant de poursuivre sa route à vélo !*



*À la Foire de Lusigny, Majolette  
maquillée et scalpée par le reflet de son  
bâton de twirling*



*Les papillons  
se font la cour*

## ● 14 juillet



La pêche à la ligne, les tous petits adorent et... les parents aussi !

Après le défilé aux lampions, le feu d'artifice du 13 juillet a rassemblé de nombreux spectateurs près du pont et le long du canal d'aménée. Petits et grands ont été émerveillés par les beaux bouquets de toutes les couleurs qui explosaient près de la sculpture Rinke.

Le lendemain, en fin d'après-midi, les enfants ont pu apprécier les animations prévues sur la place de l'Europe.

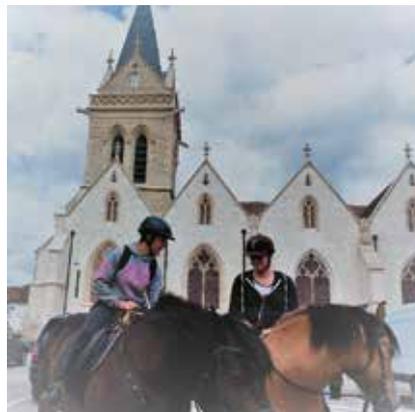
Et les Lusigniens ont pu se détendre à La Grange, en compagnie de Fabien PACKO avec son «p'tit accordéon» et une chanteuse à la voix très agréable. Nous avons tous passé un agréable moment.

## ● L'été à Lusigny



Alors Denis, ça mord ?.....Comme c'est reposant la pêche le long de La Barse !

Elles cherchent la barre pour attacher les chevaux sur le parking...



Peu importe l'embarcation... on profite des sports nautiques sur le lac d'Orient...



Tiens, tiens bizarre... un vélo pour deux adultes ? Regardez bien ces touristes...



## LE RELAIS DU LAC

Aux nouveaux propriétaires «Le Relais du Lac», Denis et Arthur POMPELLE (père et fils) et leur salariée Amandine avec son ravissant sourire. Ils ont repris le Bar Tabac du 32 avenue Pierre Gomand en juin 2017, avec une prestation de Presse (magazines et journaux) en plus du PMU - Jeux de la FDJ - Timbres fiscaux et Relais colis.

**Ouvert de 5h45 à 20h, le dimanche de 6h30 à 15h et pendant la période estivale de 6h30 à 19h, fermé le jeudi.**

**Tél. 03 25 41 50 18.**



COUP DE  
POUCE

## CARREFOUR EXPRESS

A la nouvelle gérante du «Carrefour express», Marie-Laure DE SOUSA PEREIRA. Elle gère le magasin du 3 rue Georges Clémenceau, avec une prestation en plus par rapport aux précédents gérants : un mini coin repas permet, à la clientèle de passage qui achète un plat cuisiné dans le magasin, de disposer d'un four à micro-ondes pour réchauffer leur repas et le déguster au chaud pendant la période hivernale. Supermarché, Gaz, station essence sur RD619.

**Ouvert du lundi au samedi de 8h à 20h, le dimanche de 9h à 12h**

**Tél 03 25 41 28 60**



COUP DE  
POUCE

## L'HABITAT

Bienvenue à l'entreprise L'HABITAT dans la Zone Artisanale de Lusigny, route de Montreuil. Spécialisée dans la rénovation et la création de Cuisine, Salles de bain et Dressing. Conseil et création de votre espace idéal. Travaux adaptés à tous les budgets. Accompagnement chez les fournisseurs pour vous aider à choisir meubles et matériaux.

**Tél. 06 25 58 86 43**  
**www.l.habitat.fr**



COUP DE  
POUCE

## SIEDMTO

**Syndicat Intercommunal d'Élimination  
des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient**

36, rue des Varrennes - 10140 VENDEUVRE-SUR-BARSE  
Tél. 03 25 41 08 03 - Fax : 03 25 41 66 60 - www.siedmto.fr



### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

**toutes les semaines : les lundis**

Sortez le bac (couvercle fermé) uniquement quand il est plein. Les ménages pourront aussi acheter ponctuellement des sacs, en mairie, pour pallier à une production exceptionnelle de déchets qui rendrait le bac insuffisant (réunion familiale, anniversaire...). Pour obtenir un ou plusieurs sacs, vous devez vous rendre en mairie et présenter votre carte d'accès en déchèterie. Le montant des sacs achetés sera réglé via la taxe.

### COLLECTE SELECTIVE

**Toutes les deux semaines : les lundis**

Utilisez les sacs jaunes

Les dates de passages ne sont pas connues à ce jour. Consulter le site internet de la commune afin de connaître les dates de passages.

Chaque ramassage est effectué le lundi matin. Si le lundi est férié, il a lieu le mardi matin, lendemain du jour férié

## DÉCHÈTERIE

Rue du Maréchal Foch - Ouvert tous les  
jours sauf les vendredi et dimanche  
Pour accéder à la déchèterie, il faut

**présenter sa carte d'accès fournie par la SIEDMTO.**

### HORAIRES

	Été	Hiver
Matin	9h00 à 12h00	9h00 à 12h00
Après-midi	15h00 à 18h00	14h00 à 17h00

## OUAF ! OUAF le P'tit malin !

J'aboie malheureusement trop souvent et mes voisins n'en peuvent plus de supporter ces nuisances sonores. D'autant plus, lorsque mes maîtres sont absents, j'en profite pour «gueuler» encore plus fort, en continue, je m'arrête pas... Je ne peux m'en empêcher car je sais que mes maîtres ne le sauront jamais. Pourtant, je suis adorable quand ils sont là. Si toutefois j'aboie en leur présence ils me mettent au pied aussitôt, mais je constate qu'ils crient aussi fort que moi pour me faire taire et cela me réjouit car les oreilles des voisins vont encore bourdonner ! Que faire ? Pourquoi pas demander conseil au Club Canin de Lusigny. Peut-être qu'un p'tit dressage me fera du bien et me calmera, **Monsieur VIDAL saura m'amadouer avec fermeté et montrer à mon maître la voie à suivre - Tél. 03 25 41 30 21 • www.ceclusigny.com**.



Trêve de plaisanterie, il faut vraiment que mes maîtres pensent à mes voisins en trouvant une solution pour me faire taire ! ou plus exactement me permettre d'aboyer uniquement lorsque c'est nécessaire, il faut bien que je m'exprime aussi de temps en temps.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

● MINOT Léna, Julie, Clara  
22 octobre 2017

### DECES

- BUJON veuve CHÉPY Viviane, Emilie  
15 mai 2017
- ROCHE veuve GIUGANTI Noëlle, Camille  
29 mai 2017
- ETIENNE Guy, Raymond - 1<sup>er</sup> juin 2017
- COLIN René, Pierre - 29 juin 2017
- MARQUE Roland, Jules, Henri - 29 juin 2017
- RICHEZ Manuel, Michel - 16 août 2017
- CORPET Patricia - 5 septembre 2017
- DIEN veuve LARIVIÈRE Marie Madeleine,  
Cloïlde - 11 septembre 2017

- NICOLAS Michel, Henri - 23 septembre 2017
- CHARPENTIER Claude, Marius  
05 octobre 2017
- BARBOTTE veuve NOIROT Reine, Madeleine,  
Augustine - 06 octobre 2017
- WOZNIAK veuve GÉRARD Antonina  
06 octobre 2017
- FOUGERE veuve VALLIER Raymonde  
19 octobre 2017
- GIBOUT veuve GONTHIER Hélène  
23 octobre 2017

### MARIAGES

- BEUDOT Grégory, Paul, Guy & SCOLARI  
Gaëlle, Brigitte, Florianne - 22 juillet 2017
- SIEFFERT Thierry, Bernard & BONNET Pauline,  
Annie, Marie-Christine, 29 juillet 2017
- LENOIR Richard, Guy, Gabriel & BUREL  
Valérie, Elodie, Christine - 19 août 2017

## LUSIGNY EN LUMIERES



Illuminations sur la place de l'Europe - Rencontres des Lusigiens au cœur du village, dégustation du vin chaud, charcuteries et friandises et lâcher de lanternes...



Le marché de Noël de Lusigny - Grands et petits sont émerveillés...



Mairie : Place Maurice Jacquinot  
10270 Lusigny-sur-Barse  
Téléphone : 03 25 41 20 01  
Télécopie : 03 25 43 81 88  
email : [mairie.lusigny@wanadoo.fr](mailto:mairie.lusigny@wanadoo.fr)  
[www.lusigny-sur-barse.fr](http://www.lusigny-sur-barse.fr)

### Ouverture du secrétariat :

le matin : du lundi au vendredi de 8h à 12h  
l'après-midi : le mercredi de 14h30 à 17h  
et le vendredi de 8h-12h et 14h-18h

### PERMANENCE DU MAIRE

**Christian BRANLE :**

Mercredi  
sur rendez-vous  
en mairie

### LES ADJOINTS reçoivent sur rendez-vous en Mairie

**Marie-Hélène TRESSOU :** Affaires scolaires et sociales

**Alain LAUNOY :** Infrastructures et patrimoine

**Marie-Claude ECHIVARD :** Communication et tourisme

**Jean-Claude FROBERT :** Environnement et cadre de vie

**Pascal CARILLON :** Vie associative